

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

JE SUIS CHARLIE

FAIT DIVERS

**JE SUIS LE PÈRE
DE CHARLIE P.4**

Encore une marche inutile du CAP2015 et ses ailes marchantes :

Et si J-P. Fabre et ses affidés faisaient des concessions pour faire avancer les réformes ?

P.3



Fabre et les siens dans les rues de la capitale (Photo archives)



Le Président Faure Gnassingbé

Le président Faure Gnassingbé en homme rassembleur :

"Je ne veux plus que les responsables de l'opposition soient vilipendés ; je ne l'accepterai pas!"

P.3

Facture normalisée de la TVA et le TEC CEDEAO :

Deux documents bientôt appliqués dans les transactions financières des opérateurs économiques par L'OTR

P.5



Henry Gaperi (Commissaire général) entouré des autres Commissaires

Nouvelle baisse des prix du carburant à la pompe au Togo :

A QUAND LA BAISSSE DES TARIFS DES TRANSPORTS ?

P.5

Application du chargement à l'essieu aux normes de l'UEMOA :

Les transporteurs de ciment mécontents suspendent leurs activités

P.5

Face aux acrobaties d'une frange de l'opposition :**Le MSF dénonce le dilatoire et la diversion au sujet des réformes politiques**

Les débats politiques ces derniers moments sont très animés. Alors que le pouvoir fait preuve de sérénité et met tout en œuvre pour une bonne organisation du prochain scrutin présidentiel, l'opposition multiplie des descentes dans la rue avec l'idée de faire trainer les choses, de sorte à tomber dans un vide constitutionnel sans précédent. C'est contre ces manœuvres de l'opposition que Mouvement pour le Soutien à Faure (MSF) s'est insurgé à travers un point de presse le mardi 13 janvier dernier à Lomé. Ce Mouvement fustige le comportement de ces acteurs politiques qui tentent le tout pour le tout de créer une " crise artificielle " et de prendre ainsi le pays en otage.



La table lors du point de presse; au milieu le Coordinateur du MSF

Ce mardi 13 janvier 2015, le Mouvement pour le Soutien à Faure (MSF) est sorti de son silence via un point de presse au cours duquel les premiers responsables ont, dans une déclaration, fustigé l'attitude de

certain leaders de l'opposition qui font feu de tout bois en vue de " créer une crise artificielle pour empêcher l'organisation à bonne date de l'élection présidentielle ".

Prétextant l'étude en cours à

l'Assemblée nationale, d'une nouvelle proposition de loi sur les réformes politiques, des acteurs politiques de l'opposition entendent cristalliser les passions au point de détourner l'opinion de l'essentiel, l'organisation dans le délai constitutionnel du prochain scrutin présidentiel. Surfant sur le chômage des jeunes et " accrochés à l'idée que le pouvoir d'Etat leur appartient ", les acteurs politiques de l'opposition dont certains se réclament de la société civile " font tout de travers et n'hésitent pas à mettre en danger notre précieuse cohésion sociale, sous prétexte d'exiger des réformes politiques ", a souligné Kadanga Poro Tchakpala, coordinateur du MSF.

Selon ce dernier, cette oppo-

sition use du " dilatoire et de la diversion " au sujet des réformes politiques car, bien que la modification du mandat présidentiel soit une révision de la constitution, " il ne revient pas à un parti politique d'attribuer des mandats à un citoyen ", relève le MSF.

Tout en rappelant " les exigences de la CEDEAO " selon lesquelles " aucun pays membre ne doit toucher à sa constitution dans les six mois qui annoncent les élections, surtout sans consensus ", le MSF demande " aux patriotes de rester prêts, vigilants et mobilisés pour qu'ensemble, nous puissions protéger et défendre les institutions de la République chaque fois qu'elles seront attaquées ".

JPB

Reformes constitutionnelles et institutionnelles:**UNIR dénonce le blocage des discussions à l'hémicycle par l'ANC**

La question des réformes politiques notamment constitutionnelles et institutionnelles continue de dominer l'actualité politique nationale. La semaine dernière, lors d'une conférence de presse tenue à son siège, le parti Union pour la République (UNIR) a dénoncé toutes les manœuvres de certains partis politiques, en l'occurrence l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) visant à bloquer les discussions engagées à l'hémicycle en vue de ces réformes tant souhaitées par le peuple.

Selon UNIR, après avoir remis en cause la compétence de la commission des lois, les représentants de l'Alliance Nationale pour le Changement



Georges Aidam, 1er Vice-pdt UNIR

(ANC) disent n'avoir pas reçu de mandat pour discuter des questions des réformes. Pourtant l'ANC fait partie des initiateurs de la proposition de loi en discussion à l'Assemblée Nationale sur les réformes politiques et



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

c'est l'un de ses députés qui est le vice-président de la Commission des lois.

Selon le Président du groupe parlementaire UNIR, Christophe Tchao, " c'est l'ANC qui refuse de faire les réformes d'autant

plus qu'il ne son pas animé d'une volonté politique d'aller vers ces réformes ".

Pour sa part, le Secrétaire d'Etat, chargé des relations avec les institutions de la République, Christian Trimua a

fait remarquer que le processus d'opérationnalisation des réformes ne saurait aboutir que par voie consensuelle et chacun est tenu de faire des concessions.

Il est à noter qu'au cours des discussions à la commission des lois et ensuite dans un comité de réflexion mis en place pour rapprocher les positions, le CAR et l'ADDI sont d'avis que les réformes prennent en compte l'actuel mandat du Président de la République.

Pour ces deux formations politiques, Faure Gnassingbé pourrait postuler en cette année pour une nouvelle et dernière fois. L'ANC, quant à elle, dit n'avoir pas d'opinion sur la question et préfère laisser la Cour constitutionnelle en décider, rapportent les députés d'UNIR qui par ailleurs veulent donner les mêmes chances égales à tous les citoyens sans distinction si la réforme venait à aboutir.

Espoir Dao

Révision des listes électorales pour la présidentielle de 2015 :**La CENI forme les formateurs des membres des CLC**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a prévu démarrer la révision des listes électorales le 20 janvier pour le compte de l'élection présidentielle 2015.

Afin de mener à bien le processus électoral elle organise depuis le 05 janvier la formation des formateurs des différents agents impliqués. Celles des membres des Commissions des listes et Cartes (CLC) a démarré le 13 janvier.

La formation des formateurs est destinée aux membres des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI).

Ainsi, au siège de la CENI à Lomé, sont réunis, sous la supervision du Président de cette institution et du Président de la Sous-commission des Opérations électorales, les membres des CELI du Grand-Lomé et ceux de la circonscription électorale de l'Avé. Au même moment, sont également formés à Kpalimé, les membres des CELI de Kloto et Agou, et à Tsévié, ceux des CELI de Zio, Yoto, Vo, Bas Mono et Lacs.

Les formateurs sont instruits sur plusieurs notions afin de les outiller pour former à leur tour, les membres des Comités des Listes et Cartes (CLC). Ils recevront surtout des instructions



Vue partielle des participants lors de la formation

relatives à l'utilisation du matériel et apprendront à remplir les fiches et formulaires nécessaires à la délivrance de la carte d'électeur. D'autre part, la formation vise à renforcer leurs capacités en matière d'accueil des électeurs lors de l'opération

de révision des listes électorales.

Parallèlement à la formation des formateurs, celle de la deuxième vague des opérateurs de saisie se poursuit à Togo 2000 à Lomé.

Pierre A.

www.ebene-radio.com
La radio de la diaspora

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Encore une marche inutile du CAP2015 et ses ailes marchantes :**Et si Jean-Pierre et ses affidés faisaient des concessions pour faire avancer les réformes ?**

De moins en moins, les populations de Lomé s'intéressent aux appels à marcher de l'ANC, de son CAP 2015 et de leurs ailes marchantes que sont certaines organisations de défense des droits de l'homme. La marche du CAP 2015 du 13 janvier, annoncée avec vacarme sur certains médias et par haut-parleurs montés sur des véhicules durant une semaine, s'est soldée par un cuisant échec. A peine 2000 personnes constituées d'éternels marcheurs ont répondu présentes à cette marche destinée, selon les organisateurs, à réclamer les réformes politiques.

Les populations de Lomé ont préféré vaquer à leurs occupations. Mais malheureusement, à certains endroits comme le carrefour de Bè, les marcheurs de l'ANC ont bloqué les voies, causant un désagrément aux usagers. Les femmes revendeuses du marché de Bè n'ont rien vendu parce que leurs clients ne pouvaient pas y accéder à cause de Jean-Pierre Fabre et ses acolytes qui ont bloqué les voies.

Démarrée à Bè Gakpoto, la marche s'est arrêtée au carrefour de Bè, stoppée par les forces de sécurité. Les organisateurs de la marche ont voulu faire un sit-in au carrefour de l'immeuble FIATA et bloquer la

circulation à plus d'un million de Loméens ou se rendre à Nyekonakpoe. Mais les autorités n'ont pas accédé à leur demande et leur ont fait deux propositions pour la chute de la marche : la plage ou Akassimé.

Les organisateurs mal inspirés ont préféré bloquer le carrefour de Bè, créant ainsi un embouteillage sur les voies. Un groupuscule de manifestants est resté là-bas jusqu'à 20 heures avant de libérer les voies. L'on croyait que le lendemain, le mercredi, le même scénario allait se reproduire, c'est-à-dire bloquer encore le rond point de Bè. Mais malheureusement pour les organisateurs, à peine une centaine de personnes se sont rassemblées à Bè Gakpoto, le point de départ. Ils ont purement et simplement annulé la manifestation pour une conférence de presse au siège de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH).

Au cours de cette conférence de presse l'on s'attendait à ce que Jean-Pierre Fabre annonce des concessions pour permettre à la commission des lois à l'Assemblée Nationale d'avancer dans les discussions. L'homme est resté inflexible et annonce plutôt la poursuite des marches malgré le désistement grandissant de ses militants.

Pourquoi Jean-Pierre Fabre persiste-t-il dans les marches



Vue des manifestants du CAP 2015. (Photo archives)

malgré le désintéressement grandissant des militants ?

Un adage Bambara dit : " Un fou, ce n'est pas seulement celui qui se balade nu et délabré dans la rue, mais c'est également celui qui répète la même chose sans aucun résultat mais persiste et signe ".

L'on est amené à se demander si le président du CAP 2015 et ses affidés ne sont pas fous ? Comment comprendre que l'ANC de Jean-Pierre Fabre et ses ailes marchantes constituées de certaines Organisations de la Société Civile appellent encore aujourd'hui à marcher chaque jour alors que depuis 4 ans leur marche des samedis n'a rien donné à ce jour ?

" A partir de janvier 2015, les marches seront quotidiennes et simultanées dans toutes les villes du Togo. L'objectif reste le même : exiger la mise en œuvre

des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales ", vociférait Me Ajavon Zeus au cours de la conférence de presse. Si les marches des samedis ont fini par lasser les militants, est-ce les marches quotidiennes qui vont aboutir à leur revendication ?

Il va sans dire que Jean-Pierre Fabre et ses amis ont des difficultés que les Togolais ont du mal à comprendre. C'est d'ailleurs pourquoi le second jour de leur marche de la dernière fois, à peine une centaine de personnes étaient présentes sur les lieux. Si Jean-Pierre Fabre et ses amis étaient équilibrés, ils allaient arrêter leur marche inutile et soumettre leurs propositions à la commission des lois de l'Assemblée nationale.

En effet, à ce jour, l'ANC n'a soumis aucune proposition concrète à cette Commission

actuellement en discussions sur la proposition de loi relative aux réformes politiques. C'est d'ailleurs son intransigeance qui a bloqué les travaux. Au lieu de compter sur la rue qui a montré ses limites, n'est-il pas mieux pour l'ANC de retourner à la table des discussions ?

Une source proche de Jean-Pierre Fabre indique que si le CAP2015 maintient l'option des marches, c'est pour justifier l'argent engrangé auprès de la diaspora. En effet, des Togolais de la diaspora qui bravent le froid pour travailler dur, ont envoyé des sous afin de soutenir les activités du CAP2015. C'est sûrement pour justifier l'utilisation de cet argent que malgré la faible mobilisation des militants, les responsables du CAP2015 maintiennent le cap des marches même s'ils risquent de se retrouver un jour seuls à Gakpoto.

C'est bien dommage pour des responsables qui aspirent à diriger un jour le pays de verser dans cette folie décrite par le proverbe Bambara en privilégiant leurs intérêts mesquins au détriment de l'intérêt supérieur de la nation. Il n'est pas trop tard pour se rattraper. Jean-Pierre peut retourner à la table de négociation où il pourra faire des concessions permettant d'aboutir aux réformes souhaitées par tous.

Alizou Dominique

Le président Faure Gnassingbé en homme rassembleur :

"Je ne veux plus que les responsables de l'opposition soient vilipendés ; je ne l'accepterai pas!"

Ce mercredi 14 Janvier 2015, la première pierre d'une cimetière à Kara a été posée par le Chef de l'Etat.

Plusieurs allocutions ont marqué la cérémonie dont celle du porte-parole de la population de la Kozah. Alors que ce dernier lisait son discours transformé en une diatribe contre l'opposition, Faure Gnassingbé, indigné se lève subitement et l'interrompt : " Ce n'est pas un meeting politique ", a-t-il martelé. " Toutes nos excuses à tous ceux qui ces propos ont pu mettre mal à l'aise ", a-t-il ajouté avant de déclarer : " C'est ensemble, dans la paix et dans l'unité, que nous allons construire le Togo ".

En homme rassembleur, le Président de la République reprend la parole à la fin de la cérémonie et fait la mise au point suivante : " Cette année 2015 est une année importante pour notre pays et vous savez le rendez-vous politique qui nous attend dans quelques mois pour ne pas dire dans quelques semaines; le Togo a fait le choix du pluralisme politique. Dans notre pays, il y a



Le Président Faure Gnassingbé

une majorité, une opposition et c'est le peuple togolais, par ses choix, qui départage les partis politiques.

Quand nous venons à des manifestations comme celles-ci, nous venons en tant que Président de tous les Togolais. Nous ne venons pas en tant que responsable de parti politique. C'est le Président des Togolais qui est ici ce matin, c'est le gouvernement du Togo qui est ici. On n'est pas Président d'une partie du pays et opposant d'une autre partie et je tiens à ce que l'opposition, les responsables

d'opposition soient respectés. Le droit de manifester est reconnu par notre constitution ; il faut simplement respecter la loi quand on manifeste.

Donc, l'opposition, si elle veut manifester tous les jours pacifiquement, je l'y invite. C'est le peuple qui, dans quelques mois..., va départager les candidats à cette élection présidentielle. Donc je ne veux plus que dans les manifestations comme celles-ci, les responsables de l'opposition soient vilipendés; je ne l'accepterai pas. Nous sommes pour la tolérance ".

Préparatifs pour la présidentielle 2015 :**Une délégation de l'ONU et de l'UA chez le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé**

Alors que l'on aborde le dernier virage du processus de la prochaine élection présidentielle, la communauté internationale veut s'assurer de la tenue effective de ce scrutin dans les délais constitutionnel. C'est en tout cas l'objectif de la visite lundi dernier à Lomé des émissaires de l'ONU et de l'UA, respectivement Mohamed Ibn Chambas, le représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, et Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA).

Les deux émissaires de la communauté internationale ont été reçus lundi par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Au menu des discussions, deux thèmes essentiels : la lutte contre l'insécurité maritime et l'organisation de la prochaine élection présidentielle au Togo.

Au sujet de ce scrutin, les émissaires voulaient s'assurer de la bonne mise en œuvre du

processus devant y conduire.

Même si vis-à-vis du chronogramme établi par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'on accuse quelques semaines de retard, les choses sérieuses devraient démarrer incessamment, selon les premiers responsables de cet organe. Une fois la formation des opérateurs de saisie terminée, la phase essentielle du processus, notamment le recensement, va assurément démarrer pour déboucher sur la révision du fichier électoral.

C'est dans cette atmosphère que les élus du peuple discutent encore d'une proposition de loi introduite par les parlementaires de l'opposition, visant une limitation du mandat présidentiel et la tenue d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. De quoi envenimer les débats à un moment critique de la vie politique du pays qui a connu ces dernières années des élections calmes et apaisées.

Notons que le Conseiller à la

Suite à la page 4

Nouvelle baisse des prix du carburant à la pompe au Togo :

A quand la baisse des tarifs des transports ?

Les cours du pétrole continuent leur chute sur le marché international. Le prix du baril du pétrole était mardi de 46.05\$.

Face à cette tendance baissière du prix du baril sur le marché mondial, le gouvernement a décidé une nouvelle baisse des prix à la pompe. Une seconde baisse des prix qui intervient en moins d'un mois après la première qui est entrée en vigueur depuis le 15 décembre 2014.

Les consommateurs peuvent désormais pousser un ouf de soulagement car ils peuvent désormais acheter leur carburant moins cher à la station.

Le communiqué conjoint des ministres de l'Economie et des Finances, du Commerce et de la Promotion du secteur Privé ainsi que des Mines et de l'Energie daté du 12 janvier indique que " pour compter du 13 janvier 2015,

les prix de vente au détail du litre de carburant et du gaz butane sur le territoire national sont fixés en francs CFA comme suit : Super Sans Plomb : 580 F

Pétrole lampant : 490 F ; Gazoil : 630 F ; Mélange deux temps : 676 F ; Gaz butane 12,5 kilogrammes : 6500 F ; Gaz butane 6 kg : 3120 F ".

Cette décision est intervenue suite à la proposition du Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers, au regard des fluctuations des cours mondiaux des produits pétroliers.

Le communiqué précise toutefois que " pour les points éloignés des pompes, les prix indiqués (...) seront majorés de 20F maximum par litre par les Inspections Régionales du Commerce Intérieur et de la Concurrence ". La marge des détaillants est fixée à 15 F CFA le litre pour l'essence super sans plomb, le pétrole et le gasoil.



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce

Une autre baisse serait envisagée, en fonction de l'évolution des prix sur le marché international, apprend-on des sources gouvernementales.

Le Togo fait partie des rares pays de la sous région à avoir baissé les prix des produits pétroliers, depuis la chute des cours mondiaux. Certains pays comme le Burkina Faso, n'ont pas encore baissé leurs prix.

La réduction du prix du carburant à la pompe devrait aussi résoudre en partie le problème de la vente illicite de ce produit aux abords des routes. Le prix de l'essence frelatée varie actuellement de 600 à 650 F CFA. Mais une question surgit : cette baisse aura-t-elle une incidence sur les prix de transport ?

Les consommateurs saluent ce geste du gouvernement

La décision du gouvernement de revoir encore une fois à la baisse les prix des produits pétroliers à la pompe a été

saluée par les consommateurs. L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'est félicitée hier de la baisse des prix des carburants.

" L'ATC salue cette décision et encourage le gouvernement à faire davantage ", a déclaré Aladjou Agouta, le secrétaire général de l'ATC.

Il faut rappeler que c'est en octobre 2014 que le prix du pétrole avait entamé sa chute et atteint son plus bas niveau depuis 2010. Le cours du pétrole baisse fortement (-8,7 %), pour s'établir à 68,9 en moyenne par prix du baril de Brent.

En Novembre 2014, le cours du pétrole a encore fortement baissé (-8,7 %), pour s'établir à 62,9 en moyenne par prix du baril de Brent. Une nouvelle baisse portant à 35 % le recul des prix depuis juin. En Novembre, le prix du baril de pétrole de la mer du Nord (Brent) a poursuivi sa chute (-10,1 % après -10,3 %). Depuis juin, il a baissé de 35 %. Aujourd'hui il est en dessous de 50 \$.

Pierre Agbanda

Préparatifs pour la présidentielle 2015 :

Une délégation de l'ONU et de l'UA chez le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé

Suite de la page 3

sécurité de l'ONU, Ibn Mohamed Chambas, avait déjà rappelé en début d'année que 2015 serait une année prolifique en élections présidentielles en Afrique de l'Ouest, avec des consultations électorales, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Nigéria et au Togo. De quoi retenir son souffle quant on sait que ces périodes sont loin d'être des occasions festives.

L'autre sujet au menu des discussions entre les autorités togolaises et la délégation de l'ONU et de l'UA est la tenue en novembre prochain à Lomé d'une conférence de haut niveau sur la sécurité maritime, en coopération avec l'Union africaine. A ce rendez-vous seront conviés plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement sans compter la pléthore d'experts en charge de la lutte contre la criminalité et le terrorisme.



Ibn Mohamed Chambas (g) et Smaïl Chergui (dt)

Le Togo n'ayant plus organisé de telles rencontres depuis des décennies, il importe de lui porter assistance afin de ne pas rater le coche d'assurer au pays son retour sur l'échiquier international.

Il était donc question pour M. Chergui de venir s'informer des premiers préparatifs et d'affiner les thèmes qui seront abordés lors des travaux de ce grand rendez-vous. Ces assises de Lomé,

faut-il le rappeler, intéressent au plus haut niveau les Nations Unies, préoccupées par les questions relatives à la sécurité en générale et celle maritime en particulier dans la zone du Golfe de Guinée.

L'année 2015 est, à tout point de vue, une année charnière pour le pays de Faure Gnassingbé, jadis point stratégique en matière de sécurité.

JPB

Réformes politiques :

La bonne foi du Président Faure E. Gnassingbé

Lors de son message de vœux à la Nation le 31 décembre 2014, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, avait, dans l'optique de décrier l'atmosphère politique, annoncé la création prochaine d'une Commission chargée de réfléchir sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Au lendemain de cette annonce, beaucoup d'acteurs s'étaient mon-

trés dubitatifs quant à la matérialisation de ce vœu du chef de l'Etat. Mais moins de deux semaines après, le Président Faure Gnassingbé joint l'acte à la parole en prenant, le 09 janvier dernier, le décret instituant cette Commission.

Préconisée par la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, la Commission

de réflexion chargée des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles vient ainsi d'être mise sur les rails. Le moins que l'on puisse dire, c'est que non seulement le Président Faure a tenu parole en joignant l'acte à la parole, mais aussi, par la mise en orbite d'une telle Commission, il vient d'enclencher le processus devant aboutir à des réformes en profondeur et

Suite à la page 6

Fait divers

JE SUIS LE PÈRE DE CHARLIE

En droit, il est enseigné que l'enfant a pour père, le mari de la femme. S'étant approprié cet enseignement, Kouadio s'était attribué la paternité de Charlie, la fille née de sa très chère épouse, Bernadette. Il l'avait cru, parce qu'elle le lui avait confirmé. Mais depuis qu'il a découvert le pot-aux-roses, tout s'est bouleversé.

En effet le vieux secret partagé entre l'amour d'un homme et l'adultère d'une femme que le temps avait jusque-là protégé vient d'être dévoilé au grand jour. "Le secret", Kouadio l'a connu lundi dernier à l'ambassade des USA à Abidjan lors du processus d'obtention du visa pour ses enfants.

Les larmes aux yeux, Kouadio, avec ses 52 ans de vie sur terre, n'arrivait pas à se retenir. Tellement, la découverte des tromperies de sa femme l'a mis hors de lui. Il a été grossier et en même temps enfantin, présentant aux yeux des autres demandeurs de visas un visage, à la limite, ridicule.

Vivant aux États-Unis depuis quelques années, Kouadio est devenu Américain en obtenant la nationalité de ce grand et puissant pays. Aussi a-t-il décidé d'organiser un regroupement familial pour offrir ainsi l'occasion à sa famille composée de cinq enfants et de sa tendre épouse de vivre ensemble aux USA. Il est à cet effet rentré en Côte d'Ivoire, son pays d'origine, pour y chercher sa famille. Il s'est alors soumis aux formalités d'usage en la matière.

Bernadette, la mère des enfants de Kouadio, était là devant les services de l'ambassade en Côte d'Ivoire quand le fonctionnaire a rendu public le résultat du test d'ADN. La consternation a été grande et foudroyante.

Kouadio a été choqué et scandalisé d'apprendre que deux de ses "enfants" ne lui appartiennent pas. " Monsieur, nous sommes désolés mais deux des enfants présentés ne pourront se faire établir de visas. Ils ne sont pas de vous ", lui a-t-on déclaré.

Comme un marteau qui venait de l'assommer, Kouadio a perdu momentanément connaissance. Il ne comprenait pas pourquoi tous étaient de lui sauf le 3ème et la dernière appelée Charlie.

Le silence dans la pièce était pesant et personne n'osait le briser, pas même l'agent du consulat. La mort dans l'âme, le couple a fini par porter la triste nouvelle aux autres membres de la famille. Quand le vin est tiré, on le boit, n'est-ce pas ?

B.TALOM

AIMES-Afrique appelle à la mobilisation de 16,5 millions de FCFA pour sauver le nourrisson Kolani Nata

L'association Internationale des médecins pour la promotion de l'éducation et de la santé en Afrique (AIMES-Afrique) a lancé, le 13 janvier dernier, un appel à la mobilisation de 16,5 millions de FCFA pour opérer le nourrisson KOLANI Nata, souffrant d'une " méningo-encéphalocèle ", une malformation congénitale grave à la tête.

Cette annonce a été faite par l'ONG AIMES-Afrique au cours du lancement des activités marquant sa dixième année d'exis-

tence.

" Soyons les yeux des aveugles et les pieds des boiteux ", est le thème choisi par cette association pour ses dix (10) ans d'existence. Plusieurs manifestations seront au menu, dont nous pouvons citer : une messe d'actions de grâce (chrétienne et musulmane), des conférences débats à l'Université de Lomé, des journées portes ouvertes au siège d'AIMES-Afrique, des émissions débats sur le cancer de l'utérus et des seins sur les médias, à la maison de la sage-femme à Kégué, une et un match



Dr Michel Kodom

de gala de football entre le staff de l'ONG et les journalistes.

" En dix (10) ans, avec la même vision et les mêmes valeurs, nous avons fait un grand parcours, nous avons donné la chance à plus de dix mille personnes d'être opérées, à trois cent mille personnes d'être prises en charge en milieu rural ", a souligné Michel KODOM, directeur de AIMES-Afrique.

Les activités marquant le 10ème anniversaire de AIMES-AFRIQUE se déroulent du 19 au 23 janvier 2015.

Carole AGHEY

Application du chargement à l'essieu aux normes de l'UEMOA :

Les transporteurs de ciment mécontents suspendent leurs activités

Depuis le 26 décembre 2014, le gouvernement a décidé de se conformer au règlement 14 des normes (l'Union économique et monétaire ouest africaine) de chargement à l'essieu, au poids et au gabarit de l'UEMOA, à travers l'opérationnalisation du poste de pesage de Djéréhouyé, une localité située à 14 km au nord de la ville d'Atakpamé. Cette mesure vise à éviter le surpoids et à préserver l'état des routes.

Cette application par le gouvernement de cette mesure n'arrangerait pas les cimentiers qui dénoncent la baisse de leur revenu sur le transport. Pour manifester leur désaccord, ils ont décidé de garer leurs véhicules



Un camion transporteur

en attendant qu'un terrain d'entente soit trouvé entre eux et les ministères en charge de la sécurité, du commerce et des transports.

Pour les transporteurs de ciment, la diminution du poids à l'essieu qui est passé de 40 tonnes à 28 et 30 tonnes selon les

camions, a pour conséquence immédiate de faire baisser les prix de transport du ciment à la tonne.

" Avec 40 tonnes, on utilisait une quantité de carburant sur une distance. Avec 28 ou 30 tonnes, on utilisera la même quantité de carburant mais nous

gagnerons moins ", s'est plaint un conducteur qui a requis l'anonymat.

Il a fait savoir que les différentes rencontres que leurs responsables ont eues avec les trois ministres ont été infructueuses, car ceux-ci se montrent intransigeants. Ils espèrent qu'un terrain d'entente sera trouvé pour qu'ils reprennent leurs activités.

Pour les transporteurs de ciment, la baisse des prix du carburant à la pompe est insuffisante par rapport à la perte qu'occasionne l'application du règlement 14 des normes de chargement à l'essieu. Ils proposent pour cela une alternative : l'augmentation du prix du transport sur le tonnage ou le maintien de la charge initiale de 40 tonnes.

Le prix du transport par tonne

de ciment varie selon les distances. Il est de 55F/t sur une distance comprise entre 25-50 km et de 44F/t sur celle comprise entre 50 et 125 km. Ainsi un transporteur de ciment qui chargeait 40 tonnes, gagnait par exemple, sur une distance de 54 km (Dalavé à Sangéa), 95.040F contre 71280F sur la même distance, soit une perte de 23760F. Actuellement, les usines de production du ciment sont remplies de ciment alors que les chantiers sont en manque cruel.

Vivement, qu'un compromis soit rapidement trouvé entre le gouvernement et les transporteurs, afin d'éviter une perte sèche aux transporteurs et surtout de mettre les consommateurs à l'abri de la pénurie.

Pierre A.

Facture normalisée de la TVA et le TEC CEDEAO :

Deux documents bientôt appliqués dans les transactions financières des opérateurs économiques par L'OTR

L'une des principales innovations de la loi de finances 2015 est l'introduction de la facture normalisée de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Désormais toute transaction des opérateurs économiques devra tenir compte de ce document qui entrera en vigueur dans quelques semaines.

Le lundi 12 janvier 2015, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a présenté à la presse la facture normalisée de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et le Tarif extérieur commun (TEC) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

" Lorsque nous allons commencer par mettre sur la place du marché togolais la facture normalisée TVA, aucune entreprise ne doit plus utiliser des factures qu'elle émet elle-même, si elle n'a pas été autorisée à le faire. C'est un outil de confiance entre les opérateurs écono-

miques eux-mêmes ", a déclaré le commissaire aux impôts, M. Essowavana Adoyi.

Pour ce qui concerne la TVA, l'OTR veut marquer sa rigueur, indiquent les responsables de l'Office qui soulignent que des sanctions sont prévues en cas de manquement d'un opérateur économique. Tout manquement constaté dans le respect de l'utilisation de la facture normalisée expose les contrevenants à des amendes allant de 200 000 à 6 millions de francs CFA.

" Nous voulons à L'OTR que toute transaction au niveau des sociétés et entreprises soit tracée ", a indiqué le commissaire aux Impôts. Pour ce faire, des vignettes seront mises à la disposition des opérateurs économiques. La facture normalisée est la facture qui sera uniforme sur toute l'étendue du territoire national dans les transactions. Que ce soit les transactions en biens ou en service.

" Notre pays fait partie des



Henry Gaperi (Commissaire général) entouré des autres Commissaires

pays membres de l'UEMOA qui appliquaient jusque-là le TEC Uemoa basé sur une architecture en terme de catégorisation des marchandises. Il ya quatre catégories : la catégorie 0 (%) la catégorie 1 (5%), la catégorie 2 (10%) etc. ", a expliqué pour sa part le Commissaire à la Douane, M. Kodjo Adédzè.

Le TEC permet une taxation uniforme au sein des 15 pays

membres de la CEDEAO.

Le commissaire général, Henry Gaperi a d'abord présenté les vœux de l'OTR aux journalistes avant de décliner l'objectif de la rencontre avec la presse. Il s'agit, selon lui, " des changements intervenus dans la loi de finances concernant l'Office Togolais des Recettes, notamment l'introduction de la facture normalisée pour la collecte des

TVA au niveau du Commissariat des impôts et l'introduction du nouveau TEC de la Cedeao en ce qui concerne un certain nombre de produits ".

" Nous allons procéder à l'explication en détail de la facture avec les différents opérateurs dans les semaines à venir ", a-t-il rassuré.

Avec ces deux documents, il ne sera plus possible désormais aux opérateurs économiques de délivrer des factures fantaisistes.

L'Assemblée nationale a voté, le 30 décembre dernier, le projet de loi de finances pour 2015 qui s'élève à 815 911 943 000 FCFA, soit une augmentation de 11, 5 % par rapport au budget révisé de 2014.

L'OTR joue un rôle capital dans la mobilisation de ces recettes.

Pierre A.

Le mouvement " Action 2015 " porté sur les fonts baptismaux

Le mouvement " Action 2015 ", une organisation de la société civile qui milite pour la réduction de la pauvreté, le changement climatique et l'éradication des inégalités, a été porté sur les fonts baptismaux ce 13 janvier à Lomé.

Selon ses initiateurs, " Action 2015 " est un mouvement international dont la branche nationale est pilotée par l'Association Jeunes verts Togo et qui se donne pour objectif d'amener les jeunes à la " conscience collective " et les décideurs à de " vrais " accords relatifs à la nouvelle liste des



La table d'honneur lors de la rencontre

objectifs mondiaux pour le développement (OMD) et ceux liés au climat.

" Avec ce mouvement, nous

comptons éradiquer la misère qui condamne des millions de personnes, surtout les femmes et les filles, à une mort préma-

turée, une éducation médiocre et à être en mauvaise santé d'ici 2030. Il s'agit également d'interrompre l'essor des inégalités et de la discrimination qu'entraînent des politiques économiques qui bénéficient à une minorité plutôt qu'à la population toute entière ", a indiqué le coordonnateur du mouvement " Action 2015 ", Esso Pédessi.

Sur le plan du climat, le mouvement compte faire accélérer la transition à 100% d'énergie renouvelable et une économie viable.

Plusieurs activités seront menées durant une phase pilo-

te de trois(3) mois. Au nombre de ces activités, un match de football pour les enfants de 15 ans en vue de les sensibiliser sur différentes thématiques.

Les recommandations des enfants seront recueillies et transmises aux dirigeants. Lors de la prochaine journée internationale de la femme, des journées de sensibilisation seront organisées pour les femmes de la préfecture des Lacs.

Une grande caravane sillonnera dans les cinq grandes villes du Togo, et les coins reculés pour apporter les informations nécessaires.

Carole AGHEY

Congrès statutaire du Nouvel Engagement Togolais :

Gerry Komandega Taama désigné candidat à l'élection présidentielle de 2015

Le 20 décembre dernier, le parti " Nouvel Engagement Togolais " (NET) a tenu son premier congrès statutaire à son siège à Agoè-Atsanvè à Lomé en présence d'une quinzaine de formations politiques. A l'issue de ce congrès statutaire, le président du NET, Gerry Taama, a été désigné candidat à titre " conservatoire " à la prochaine élection présidentielle.

La rencontre a principale-

ment porté sur les questions du genre, le projet politique du parti et ses perspectives. Les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales par consensus, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, la promotion des petites et moyennes entreprises, la mise en place des cours d'appel dans toutes les autres préfectures, la promotion d'une justice transparente sont les différents thèmes abordés lors de ce congrès. Le NET insiste également sur l'or-



Gerry Taama, président national du NET

ganisation dans un meilleur délai des élections locales.

S'agissant des réformes constitutionnelle et institutionnelle, le NET opte pour le consensus et invite "tous les protagonistes à faire un saut qualitatif et à penser à la misère du peuple togolais".

Pour ce qui concerne sa candidature, Gerry Taama fait savoir qu'elle est à titre conservatoire. " Dans l'hypothèse d'une élection à deux tours, le NET sera bien présent au premier tour pour continuer à véhiculer son message ; en cas d'une élection à un tour, cette candidature sera versée à toute initiative crédible et concertée qui mobiliserait toutes les forces démocratiques ", a-t-il laissé entendre.

Gerry Komandega Taama vient donc de s'ajouter à longue liste des candidats déclarés à l'élection présidentielle.

Rappelons que le NET a vu le jour en Avril 2012 et est depuis quelques mois en dissonance avec d'autres partis de l'opposition, ce qui a conduit à son exclusion de la Coalition Arc-en ciel puis dernièrement du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP2015).

Espoir Dao

Réformes politiques :

La bonne foi du Président Faure E. Gnassingbé

Suite de la page 4

sans état d'âme de la loi fondamentale togolaise afin de mettre fin aux multiples contentieux qui ont leur source en politique.

plus profondes du peuple togolais ". Elle va contribuer également à " insuffler une nouvelle dynamique au processus de réformes politiques, institution-

nelles, institutionnelles et constitutionnelles, la Commission de réflexion devra proposer " des mécanismes et des institutions qui sont aujourd'hui les mieux adaptés à notre pays, compte tenu de son parcours, de ses réalités et de ses aspirations ".

Cette Commission est présidée par Mme Amadou Abdou-Nana Awa-Daboya, nommée le 9 janvier 2015, par décret du Président de la République. En tant que Médiateur de la République et ancienne présidente de la Cour de justice de la CEDEAO, Mme Daboya aura la lourde responsabilité de diriger les travaux de cette Commission

dont la nature et la composition sont propices à un travail pointu et de qualité. Elle aura également pour mission de " veiller à la mise en œuvre du Livre blanc de la CVJR ", ceci en sa qualité de Présidente du Haut commissariat à la réconciliation nationale et au renforcement de l'unité nationale.

Comme on le voit, le Président Faure est bien déterminé à opérer les réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles qui doivent se faire selon les règles de l'art, ceci pour éviter le dilatoire et des lois taillées sur mesure.

Jean-Pi.



Faure Gnassingbé, Président de la République

Cette Commission, selon le communiqué du gouvernement, aura pour principale mission " de proposer dans les meilleurs délais un texte de réforme politique, institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les

nelles et constitutionnelles ".

Composée d'historiens, de personnalités politiques, de juristes, de sociologues et de représentants de la société civile dont l'expérience, la compétence et la connaissance profonde du Togo seront mises à contribution pour parachever les réformes poli-

Lisez tous les jeudis votre Journal
" Chronique de la Semaine "



Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

Marche républicaine pour la liberté de presse en France :**Faure Gnassingbé dit non au terrorisme et invite les dirigeants occidentaux à se mobiliser et à combattre ce fléau partout dans le monde**

Le monde entier a été scandalisé suite à l'attaque du journal hebdomadaire satirique français " Charlie Hebdo " par des terroristes se réclamant de la religion musulmane. Un attentat auquel les responsables de cette tendance religieuse ont rigoureusement condamné et qualifiés d'actes barbares.

Plusieurs voix se sont élevées partout dans le monde pour condamner cette barbarie qui a causée 17morts et plusieurs blessés et rendre un hommage aux victimes. Une grande marche d'envergure internationale organisée à cet effet à Paris a rassemblé une cinquantaine de Chefs d'Etat et de Gouvernements qui se sont



Les Présidents Faure Gnassingbé (milieu) et Macky Sall (dt)



Des hommages venant de partout en soutien au peuple français

montrés solidaire à la France. Parmi ces dirigeants se trouvait le chef de l'Etat togolais qui a tenu à s'associer à cet élan de solidarité en faisant le déplacement de Paris. La montée de l'intégrisme islamiste est une réalité, en Occident, mais aussi en Afrique. Cet extrémisme génère le terrorisme.

On ne peut plus rester les bras croisés, estime le président togolais selon qui Il n'y pas de place pour le laxisme, l'angélisme et le conformisme. Interrogé par la radio française RFI, le chef de l'Etat a regretté que la même attention ne soit pas por-

tée à la question du terrorisme en Afrique " quand ces événements se produisent dans nos pays, au Nigeria, au Kenya ou au Mali.

Mais je me dis justement, aujourd'hui c'est l'occasion d'être là pour que nos amis occidentaux comprennent aussi que c'est l'affaire de tous quand il s'agit de terrorisme.

Si nous reprochons aux Occidentaux de ne pas être à nos côtés quand il y a des attentats, c'est justement l'occasion de venir à leurs côtés pour qu'ils comprennent que c'est le même mal même s'il prend des visages

différents, même s'il prend des formes différentes que ce soit en Afrique, au Moyen-Orient, ou en Europe. C'est le même mal. Et c'est toute la communauté internationale, ce sont tous les Etats qui doivent se mobiliser pour combattre le terrorisme ".

Il faut rappeler que le terrorisme sévit depuis quelques mois déjà dans plusieurs pays d'Afrique notamment le Nigéria, la Centrafrique, le Mali, le Cameroun, la Libye où on observe le grand mutisme des pays occidentaux.

Espoir Dao

Togo : Une domestique donne à boire au bébé de l'urine à la place du repas

Une méchante domestique a fait boire à un nouveau-né dont elle avait la garde, son urine à la place de la nourriture qu'elle était censée lui donner mais qu'elle-même mangeait en plus de son repas d'adulte.

des choses pas possibles.

A l'interprétation des résultats, voici ce que dit le médecin aux parents : " Tout le sang de votre enfant est rempli d'acide, ce qui fait qu'il n'a plus assez de sang. Où le bébé a-t-il trouvé de l'acide ? ".



Un bébé

L'histoire se passe à Lomé. Ceci à l'insu des parents qui croyaient que pendant leurs heures de service leur bébé était en de bonnes mains.

Le pot-aux-roses a été découvert par la maman du bébé qui ne comprenait plus les fréquentes maladies de son enfant qui, aussitôt guéri, retombait encore malade. Le comble a été atteint quand l'enfant a commencé par perdre ses cheveux, donnant à son mal une allure mystérieuse.

L'enfant de nouveau conduit à l'hôpital, les analyses révèlent

Le médecin précise que " l'acide trouvé dans le corps de l'enfant provient de l'urine humaine ". Soumise à un interrogatoire serré, la domestique reconnaît manger la nourriture du bébé et lui donner à la place son urine. Émoi et consternation des parents qui ont failli la "bouffer" crue.

Conduite à un commissariat par les parents du bébé, la domestique a été déferée à la prison civile de Lomé où elle croupit actuellement. Que Dieu nous garde !

Carole AGHEY

Projet africain :**Des véhicules " made in Africa "**

L'Afrique sera-t-elle le prochain marché émergent de l'automobile ? Longtemps consommateur, le continent se lance désormais dans la construction avec quelques modèles déjà en vente.

Monopolisée par l'Asie, l'Europe et les marchés émergents, la construction automobile pourrait concerner l'Afrique. L'offre mondiale devrait donc sensiblement s'agrandir avec des automobiles construites en Afrique par des Africains.

La première de cette série est la " Kantanka ", une voiture réfléchi, conçue et fabriquée au Ghana et qui devrait être disponible dès ce mois de janvier. La compagnie automobile Kantanka dit n'attendre que le feu vert des autorités ghanéennes. Une initiative du Dr Kwadwo Safo. Fondateur et propriétaire du groupe Kantanka & compagnie, ce dernier est décrit comme un génie, un inventeur et un philanthrope.

Le deuxième véhicule de cette série de fabrication africaine est la " Innoson ", made in Nigeria. Certains de ses modèles circulent déjà et semblent faire le bonheur des acheteurs



Une voiture made in "Africa"

locaux. Le chef Innocent Ifediaso Chukwuma est le fondateur et développeur de la compagnie nigériane. " Nous sommes la première chaîne de production de véhicules au Nigéria ", a déclaré le patron d'Innoson.

A cette série de véhicule made in Africa, s'ajoute la Kiira EV Smack, conçue et développée en Ouganda par Kiira motors corporation (KMC), une compagnie créée à la base par des étudiants. Il s'agit d'un véhicule hybride, alliant les caractéristiques d'un moteur diesel et d'un moteur électrique.

Il peut être configuré afin d'obtenir différents résultats, par exemple une économie impor-

tante de carburant, plus de puissance ou une source additionnelle d'énergie pour des objets électroniques.

A cet inventaire, on peut enfin ajouter la " Turtle ". Moins glamour que les modèles cités plus haut, c'est une voiture 100 % made in Ghana, fabriquée par des artisans locaux, comme un défi à la logique industrielle occidentale.

" C'est un véhicule hors norme qu'il est possible de regarder sous toutes les coutures, entre pick-up et jeep, une voiture conçue et adaptée aux besoins locaux ", soulignent les concepteurs. Reste à savoir si ces produits auront du succès.

Source: Gabonreview



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr